Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600693-20251218-CM_2025_59-DE

Département du Morbihan **Arrondissement de Lorient** **Commune de Groix**	**Séance du conseil municipal du 18 décembre 2025**
Date de convocation : 12/12/2025 Date d'affichage de la convocation : 12/12/2025	L'an deux mil vingt-cinq, Le dix-huit décembre à dix-sept heures, Le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Madame Marie-Françoise ROGER, Maire
Date d'affichage de la délibération : 23/12/2025	
Nombre de conseillers En exercice : 19 Quorum : 10 Présents : 18 Représentés : 1 Votants : 19	
Secrétaire de séance : Thierry BIHAN	
Délibération n° : CM-2025-59	
Objet : Plans de financement	
Matière : 7.1 Décisions budgétaires	

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Monsieur Thierry BIHAN	x		
Madame Marie-Christine BIHAN-BERROU	x		
Monsieur Christophe CANTIN	x		
Monsieur Victor DA SILVA	x		
Madame Chantal GRIVEAU-HUET	x		
Jean-Claude JAILLETTE	x		
Madame Dominique JUDDE	x		
Monsieur Yannick AUFFRAY	x		
Monsieur Gilles LE MENACH		x	Thierry BIHAN
Madame Marie-José MALLET	x		
Monsieur Bernard PENHOET	x		
Madame Marie-Françoise ROGER	x		
Monsieur André ROMIEUX	x		
Madame Françoise ROPERHE	x		
Monsieur André STEPHANT	x		
Madame Annick TONNERRE-BLANCHARD	x		
Madame Brigitte TONNERRE-GAMBINI	x		
Monsieur Erwan TONNERRE	x		
Monsieur Dominique YVON	x		
Sens du vote : Pour 18 Contre 0 Abstentions 1 (JC JAILLETTE)			

59 - Finances – Plans de financement

Plan de financement actualisé des travaux de construction de la MAM

Le projet de construction de la MAM, dont le coût initial a été approuvé par délibération en date du 19 juillet 2023, a bénéficié de financements successifs via le dispositif Contrat Territorial (délibération du 11 avril 2024) et le CPER État-Région (délibération du 11 avril 2024). Un complément de financement a été sollicité lors d'un second passage en Commission d'Unité de Programmation (CUP). Le présent projet de délibération vise à acter le **plan de financement actualisé au 25 novembre 2025**, intégrant notamment le **reliquat du Budget Ville de Proximité et d'Équipement des Bourgs (BVPEB)** fléché en coordination avec Lorient Agglomération. Le coût total du projet s'élève désormais à **1 357 976,70 € HT**, réparti comme suit :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600693-20251218-CM_2025_59-DE

Coût du projet (en €) HT		Recettes (en € et en %)		
Foncier	53 357,50 €	État (FNADT)	94 257,00 €	6,94 %
Missions MOE/SPS/CT/publicité/relevés...	145 000,00 €	Région (BVPEB)	271 595,34 € ~~222 606,00 €~~	20,00 % ~~16,39 %~~
Travaux	1 036 017,45 €	Département (Petite Enfance)	333 738,90 €	24,58 %
Équipements et mobiliers	20 000,00 €	CAF	184 000,00 €	13,55 %
		Lorient Agglomération (Contrat Territorial)	100 000,00 €	7,36 %
Imprévus (10 % du montant HT des travaux)	103 601,75 €	Autofinancement	374 385,46 €	27,57 %
TOTAL	1 357 976,70 € HT	TOTAL	1 357 976,70 € HT	100,00 %

Plan de financement actualisé du projet de revitalisation et de végétalisation du centre-bourg de l'île

Le projet de réaménagement du centre-bourg, initialement voté les 15 novembre 2023 et 11 juin 2024, fait l'objet d'une troisième version du plan de financement. Les modifications portent sur :

- L'ajout d'un financement à hauteur de 60 % par Lorient Agglomération pour les travaux de pose de pavés drainants (110 000,00 € HT), soit une subvention de 66 000,00 €.
- La réduction du montant du Fonds Vert, attribué à hauteur de 111 477,00 € HT (contre 294 830,00 € HT initialement prévus).
- L'actualisation des dépenses et recettes liée aux conventions avec Morbihan Énergies (éclairage public et effacement des réseaux sur la place Orvoën). Le coût total du projet s'élève à 1 282 643,21 € HT, avec un reste à charge pour la commune de 376 097,16 € HT.

Coût du projet (en €) HT		Recettes (en € et en %)		
Travaux d'aménagement de la place Orvoën 184,036 € environ le m² pour une superficie de 5 174 m² Coût insularité compris Pavés drainants, renforcement de gazon, sable stabilisé, gestion des eaux, plantations...	~~952 200,00 €~~ ~~1 237 643,21 €~~ Attribution des marchés : 858 313,16 € dont 50 314,00 € (travaux réseau EP à la charge de Lorient Agglomération)	État - Fonds Vert / Agence de l'Eau	~~294 830,00 €~~ 111 477,00 €	~~29,57 %~~ 10,09 %
Études/relevés	10 000,00 €	État – CPER (FNADT)	252 930,00 €	~~25,36 %~~ 22,90 %
Missions MOE/CT/SPS...	35 000,00 €	État - DSIL 2024	100 000,00 €	~~10,03 %~~ 9,05 %

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600693-20251218-CM_2025_59-DE

Travaux de génie civil (MORBIHAN ÉNERGIES) : - Effacement des 3 réseaux * Effacement électrique * Effacement éclairage * Effacement Telecom - Éclairage public	201 380,00 € 22 750,00 € 17 250,00 € 14 600,00 € 146 780,00 €	Région - CPER	150 000,00 €	~~15,04 %~~ 13,58 %
		Département	/	/
		Lorient Agglomération (financement pour les pavés drainants)	66 000,00 € = 110 000,00 € x 60 %	5,97 %
		MORBIHAN ÉNERGIES	43 254,00 € (Subv. Éclairage) + 4 935,00 € (Subv. Effacement) = 48 189,00 €	4,36 %
		Autofinancement	~~199 440,00 €~~ ~~418 883,21 €~~ 376 097,16 €	~~20 %~~ 34,05 %
TOTAL	~~997 200,00 € HT~~ ~~1 282 643,21 € HT~~ 1 104 693,16 € HT	TOTAL	~~997 200,00 € HT~~ ~~1 282 643,21 € HT~~ 1 104 693,16 € HT	100 %

Plan de financement actualisé de la place Prad Fetan – Locmaria

Le plan de financement de la place Prad Fetan, intègre les ajustements suivants :

- la suppression des financements Fonds Vert (75 000,00 €) et Département PST 2022 (82 216,05 €), rejetés.
- le coût total du projet est désormais de 366 280,91 € HT.

Coût du projet (en €) HT		Recettes (en € et en %)		
Études/MOE	27 212,50 €			
Relevés topographiques/bornage	10 000,00 €	~~État - Fonds Vert~~	~~75 000,00 €~~	~~20,48 %~~
Analyse des arbres	1 100,00 €	Région		
Mission MOE	15 112,50 €	~~Département - PST 2022~~ ~~Courrier demande de prolongation à titre exceptionnel – REFUSÉ~~	~~82 216,05 €~~	~~22,45 %~~

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600693-20251218-CM_2025_59-DE

Publicité MOE	1 000,00 €	Département - Valorisation et Restauration du Patrimoine	12 775,00 €	35 % Petit Patrimoine 3,49 % du projet
Travaux	339 068,41 €	Lorient Agglomération - Contrat Territorial	90 000,00 €	24,57 %
Travaux	277 489,91 €			
> *Dont Petit Patrimoine*	*36 500,00 €*			
Effacement des réseaux	75 090,00 €			
Publicité marché des travaux	1 000,00 €			
Mission CSPS	7 000,00 €			
Travaux pris en charge par Lorient Agglomération – Gestion des eaux pluviales	- 35 386,00 €			
Divers et imprévus 5 %	13 874,50 €	Autofinancement	~~106 289,86 €~~ ~~181 289,86 €~~ 263 505,91 €	~~29,01 %~~ ~~49,49 %~~ 71,94 %
TOTAL	366 280,91 € HT	TOTAL	366 280,91 € HT	100,00 %

Plan de financement actualisé des travaux de l'aménagement de l'abri à vélos - Port-Tudy

Le projet d'aménagement de l'abri à vélos, initialement voté en conseil municipal du 17 décembre 2024, fait l'objet d'une rectification (V2) du plan de financement. La modification principale concerne la suppression du financement "Mobilités douces" du Département (23 158,50 €). Le coût total du projet est de 77 195,00 € HT, réparti en deux phases :
Phase 1 : Mise en sécurité du bâtiment (démolition) : 4 200,00 € HT.
Phase 2 : Réhabilitation et aménagement en local à vélos : 51 700,00 € HT.

Coût du projet (en €) HT		Recettes (en € et en %)		
Études/MOE	12 500,00 €	État - CPER	~~10 290,08 €~~ 15 439,00 €	20,00 %
Études/Relevés/Bornage	1 500,00 €	Région - CPER	~~10 290,08 €~~ 15 439,00 €	20,00 %
Mission MOE/OPC	10 000,00 €	Département - Mobilités douces Suppression du dispositif	~~15 435,13 €~~ ~~23 158,50 €~~	~~30,00 %~~
Publicité MOE	1 000,00 €			
Travaux	~~38 950,42 €~~ 64 695,00 €			
Travaux en 2 phases	~~31 381,35 €~~ 55 900,00 €			
Publicité marché des travaux	1 000,00 €			
Mission CSPS/CT	5 000,00 €			
Divers et imprévus 5 %	~~1 569,07 €~~ 2 795,00 €	Autofinancement	~~15 435,13 €~~ ~~23 158,50 €~~ 46 317,50 €	~~30,00 %~~ 60,00 %

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215600693-20251218-CM_2025_59-DE

TOTAL	~~51 450,42 € HT~~ 77 195,00 € HT	TOTAL	51 450,42 € HT 77 195,00 € HT	100,00 %

Vu l'avis de la Commission finances.

Le Conseil municipal décide :

- d'approuver les modifications détaillées ci-dessus.

- Certifié exécutoire - Compte tenu de :	
Transmission en préfecture	Le 23/12/2025
Affichage et publication	Le 23/12/2025

Pour extrait conforme au registre des délibérations, Cachet de la Commune

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits, à l'île de Groix

Le Maire, Marie-Françoise ROGER

